
M.E.S., Numéro 131, Vol.1, novembre – décembre 2023

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 08 novembre 2023



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, novembre - décembre 2023

INTELLIGENCE ECONOMIQUE : Définition, contexte et approches.

par

Guy KASHEMWA BAHOGWERHE

Assistant de Recherche, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
Université de Kinshasa

Résumé

D'un bout à l'autre de cette étude, nous procédons à l'explication du syntagme intelligence économique (IE) qui n'est autre que la maîtrise, la protection et l'exploitation de l'information, pour comprendre et surtout pour anticiper l'environnement extérieur que nous synthétisons grâce au triptyque veille/anticipation, sécurité économique, influence. Ainsi donc l'Intelligence économique dans une entreprise vivante a depuis été développée et bien comprise au niveau macroéconomique (politique et territorial) et au niveau microéconomique (les organisations). De ce point de vue, l'IE traite d'un objet, l'information qui aujourd'hui, se présente être l'élément nécessaire pour la survie d'une entreprise dans les aspects qui sont liés à l'économie de la connaissance.

Mots-clés : Intelligence économique, globalisation, digitalisation, dérégularisation, économie de la connaissance

Abstract

From one end to the other of this study, we proceed to explain the syntagm economic intelligence (EI) which is none other than the control, protection and exploitation of information, to understand and especially to anticipate the external environment that we synthesize thanks to the triptych monitoring/anticipation, economic security, influence. Thus, Economic Intelligence in a living company has since been developed and well understood at the macroeconomic level (political and territorial) and at the microeconomic level (organizations). From this point of view, IE deals with an object, information which today appears to be the necessary element for the survival of a company in the aspects which are linked to the knowledge economy.

Keywords : Economic intelligence, globalization, digitalization, deregularization, knowledge economy

INTRODUCTION

L'intelligence économique (IE) n'est pas un phénomène de mode mais se trouve être un enjeu réel. Depuis son avènement, cette notion a de tout temps été perçue comme une discipline éphémère dont le rôle essentiel consistait à surfer sur la vague aussi bien de la digitalisation, de la dématérialisation de l'économie et surtout de l'économie du savoir. Ce qui n'est pas en soi aussi vrai qu'on l'a cru au départ, car l'IE est une approche nouvelle qui a émergé grâce aux mutations profondes engendrées par l'économie mondiale où l'information est devenue plus que jamais le moteur d'une économie dont les rouages reposent désormais sur les connaissances, les compétences, le capital social et les apprentissages de l'organisation.

Ainsi, par exemple, la valeur d'un téléphone portable ne réside plus désormais dans son contenant mais plutôt dans son contenu qui n'est rien d'autre qu'un concentré d'une intelligence organisée en vue de produire un service. De même, une application sur un téléphone ou sur une tablette n'a de valeur que dans la spontanéité et dans la disponibilité d'une information précise et ciblées pour l'usage. Le « matériel » qui permet son utilisation importe peu (tablette, PC, mobile). L'usage devient donc prioritaire par rapport à l'outil.

Voilà pourquoi, aujourd'hui, qu'il s'agisse d'une entreprise ou qu'il s'agisse d'une organisation, la maîtrise de l'information qui se transforme en connaissance (des informations auxquelles des individus ont donné du sens pour l'action) constitue un avantage concurrentiel majeur en matière d'IE. En effet, que cette entreprise relève du secteur traditionnel ou qu'elle soit du secteur digital, l'Intelligence Economique est perçue comme ce processus incontournable dont l'objet reste la maîtrise de l'information stratégique au profit des utilisateurs. De ce point de vue, l'IE a largement dépassé le contexte purement organisationnel des entreprises au point tel qu'aujourd'hui, les Etats et les régions et au-delà les petites et les grandes entreprises ont fini

depuis, à prendre conscience de l'importance de se doter des outils, des pratiques et d'un cadre législatif qui permettent à tous de se battre, à armes égales sur la scène internationale.

Afin de bien décrypter et de réfléchir sur la notion d'Intelligence Economique, nous avons conçu un plan en deux points comprenant, l'éclairage du syntagme *Intelligence Economique* et de sa mise en œuvre (1), son contexte économique dans la mondialisation et la globalisation de l'économie (2) avant de passer à une conclusion qui met un terme à cette réflexion.

I. CLARIFICATION DU SYNTAGME INTELLIGENCE ECONOMIQUE ET SA PRISE EN COMPTE DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE

Par Intelligence Economique, il faut entendre la réponse organisationnelle et managériale à l'événement de la société du savoir dont l'enjeu dans la maîtrise et dans la pertinence des millions de données produites, connectées et diffusées via les technologies de communication de plus en plus poussées. Ce n'est pas sans raison qu'aujourd'hui, les GAFA (Google, Appel, Facebook, Amazone) dominent la toile mondiale dans le stockage et dans la capitalisation des données personnelles et professionnelles des milliards d'habitants de la planète. Quant au *big data*, il permet non seulement de stocker ces données mais surtout de les diffuser et de le traiter en facilitant la création de la valeur. Ce qui représente un défi majeur de l'IE qui adapte et rend intelligible ces milliards d'information au service des communs des mortels.

1.1. Brève évolution définitionnelle de l'Intelligence Economique

C'est depuis 1990 que plusieurs définitions de l'IE existent, chacune visant à répondre aux tensions et aux nouvelles contraintes émergentes dans l'économie mondiale. Mais les pratiques de l'IE sont beaucoup plus anciennes, même si elles n'étaient pas définies comme telles.

S'il est de coutume de faire remonter les premières démarches de mémorisation de l'information à l'antiquité (volonté de stocker des informations et des connaissances dans des écrits, des bibliothèques, sur de carte, etc.), si des exemples comme ceux de Marco Polo ou de Vasco de Gama sont communément cités, les premières réflexions engagées sur l'IE (comme objet d'intérêt) sont apparues au XX^e siècle. Elles avaient tendance à la réduire à l'aspect défensif, protecteur, au renseignement, principalement, dans l'après-guerre. Les récits de voyage conservés par les explorateurs ont permis la diffusion de l'information précieuse pour faire évoluer les civilisations.

En réalité, le concept d'IE date des années 1950. A l'époque, il s'agissait d'utiliser les techniques guerrières pour la collecte de l'information économique en vue de gagner, entre autres, des batailles commerciales. Ensuite, l'ennemi avait changé de face et de forme. C'est sur le plan de l'échiquier économique que se situaient les combats les plus meurtrier (rachats d'entreprises, absorptions, guerre des prix, guerre de coûts, manœuvres stratégiques sur l'échiquier mondial, etc.).

Pour mieux rendre les évolutions du concept *intelligence économique*, un rapide découpage décennal permet de d'illustrer les principales étapes :

- Au cours de cette période de l'Après-Guerre, l'utilisation des techniques de défense à l'économie dans la prise de conscience du rôle clé de la connaissance pour la compétitivité d'une nation (intelligence organisationnelle d'Harold Wilensky, l'apparition des travaux sur le paradigme concurrentiel, les travaux de M. Porter, l'apparition du concept *stratégie* appliqué aux entreprises (Harvard Business School) a consisté à la détention de l'information avant les concurrents, de se déplacer plus rapidement, d'opter pour des stratégies d'alliance ou de compétition, etc. ;
- Dès les années 1980, se note le principe du renseignement appliqué à l'économie (approche défensive) : stratégie d'entreprises, environnements concurrentiels, caractérisation des environnements, des secteurs, des produits, du renforcement des liens entre les structures et les stratégies des entreprises (I. Ansoff) ;

- Dans les années 1990, c'est la période de sauvegarde de l'information et du capital immatériel. Le rapport fondateur, dit Rapport Martre¹, ancre le concept *intelligence économique* et *stratégique* comme pratique incontournable des entreprises. Protéger, se défendre des attaques des entreprises, l'identification des secteurs stratégiques et le cadre posé ont favorisé l'émergence de recherche sur ce sujet et de groupes de réflexion dans le domaine² ;
- Au cours des années 2000, on note la maîtrise de l'information stratégique pour protéger pour anticiper et surtout pour légiférer : les premières affaires d'espionnage économique et la réaction de fonds d'investissement par les américains qui menacent les entreprises des secteurs sensibles en France (par exemple, Gemplus) font prendre conscience, au plus haut niveau de l'Etat, de l'importance de protéger les entreprises et le patrimoine français. Le Rapport Carayon³ est remis au gouvernement qui crée le poste de haut responsable en IE ;
- Dans les années 2010, Mme Claude Revel, dans le référentiel qu'elle a produit, propose une définition de l'IE la plus actualisée en fonction du contexte économique mondial daté de 2015.

1.2. Quelques théories et pratiques appliquées à l'Intelligence Economique

Du point de vue de la méthodologie de recherche, il est courant de s'interroger sur le débat entre empirisme et rationalisme. L'IE semble, d'une part, être devenue un « concept » mature, à la suite des travaux des chercheurs d'abord (approche déductive) et, d'autre part, pour s'être laissée « infusée » dans les entreprises à la suite des différents rapports officiels et des colloques sur le sujet. C'est probablement, l'évolution paradigmatique dans les sciences sociales et le croisement multidisciplinaire de l'IE qui lui ont permis cette rapide évolution conceptuelle (en comparaison, le concept de stratégie, né dans les années 1940 -1950, à la Harvard Business School, afin de s'ériger au rang d'une discipline enseignable que plusieurs décennies plus tard).

Dès aujourd'hui, il est devenu possible de définir l'IE à partir du Rapport Martre, comme un processus pertinent, utile et actionnable. De nos jours, l'intelligence économique est analysée à travers des champs scientifiques différents. Depuis lors, l'expression *intelligence économique* prend ses racines dans plusieurs disciplines qui sont présentées ci- dessous et qui revendiquent l'IE dans leur champ. Ce sont :

- les sciences de l'information et de la communication qui ont pour finalité, la qualification des informations, leur diffusion, leur collecte et leur mémorisation. De cet instant-là, l'information s'érige en objet d'étude.
- les sciences de gestion dans les stratégies de gestion de l'entreprise jusqu'à la compétence RH, le marketing, les systèmes d'information, les finances, tous ces champs sont impactés pour mettre en place et pour piloter une démarche d'IE dans l'entreprise ;
- le droit : protection de l'information et du patrimoine informationnel, le droit de l'information devient un champ juridique à part entière et qui évolue pour s'adapter à l'économie du savoir⁴.
- L'économie : pour comprendre l'environnement qui entoure les entreprises et la transformation digitale associée (voir infra).

¹ Le rapport Henri Martre, « Intelligence économique et stratégie des entreprises », in *La Documentation française*, 1994.

² Des centaines des groupes de réflexion, des associations et des séminaires au sujet de l'IE ont fait leur apparition après la publication du Rapport Martre (SCIP, ADIT, AIE, groupe IE de l'INHESJ...).

³ CARAYON, B., son rapport alerte le gouvernement sur l'impérieuse nécessité de protéger les entreprises des secteurs sensibles et de généraliser la pratique de l'IE.

⁴ MANOIR, T. (du), *Intelligence économique, utiliser toutes les ressources du droit*, Paris, Edition d'Organisation, 2001, p.63.

1.3. L'IE dans une entreprise vivante

Il est important de réfléchir sur l'IE au sein d'une entreprise pour deux raisons. D'abord l'IE a été bien développée et comprise au niveau macroéconomique (politique et territorial). Ce qui n'était pas le cas dans les entreprises ; sa mise en œuvre dans les organisations, au niveau microéconomique, a été beaucoup plus longue, car elle traite d'un objet, l'information, qui n'avait pas, pendant des années, de statut « comptable » dans les entreprises (contrairement aux actifs matériels et financiers, donc contrôlables).

L'organisation (l'entreprise) est composée des sous-systèmes qui agissent comme une collection des activités interdépendantes et d'actions qui répondent aux signaux internes et externes perçus par les individus. Ces sous-systèmes organisent leurs actions afin de sécuriser, de filtrer et de décoder l'information. Pour ce faire, les acteurs utilisent des relations privilégiées entre eux, mais aussi avec d'autres, pour collecter la meilleure information, dont la valeur sera jugée à l'aune des décisions stratégiques, mais qui reste difficile à « manager » et à comptabiliser.

Aujourd'hui, l'information fournit l'énergie nécessaire à la survie de l'entreprise qui évolue dans cette économie de la connaissance. L'enjeu de l'IE est d'organiser et de structurer les flux d'informations et de connaissances à partir de leurs contextes structurels en utilisant des outils, la philosophie du partage, celle des procédures mais aussi celle des routines. Dans cette vision « comportementale et organisationnelle, le rôle des réseaux et des communautés de pratiques constitue le cœur du processus d'IE. Ainsi compris, l'IE se trouve être à la fois, une démarche (collecter, traiter et diffuser l'information), une méthodologie (comment coordonner la démarche) et un ensemble d'outils et de compétences associées. Ils alimentent le processus d'IE qui mobilise les différentes ressources à deux niveaux :

- c'est d'abord, la création d'un contexte favorable à la circulation et au partage de l'information ;
- c'est ensuite, l'accroissement des compétences individuelles et collectives pour afin de rendre les acteurs « intelligents », c'est-à-dire des acteurs qui ont la capacité de développer de réseaux personnels, de se former, de pratiquer, de partager et de médiatiser l'information. A partir de cet instant, l'individu devient ainsi un « agent du savoir » qui doit croiser le sien avec celui des autres. D'après Guilhon et Levet, il existe à ce sujet, cinq formes de savoir dans un processus d'IE, lesquels sont :
 - le savoir-quoi des ingénieurs et des informaticiens qui collectent et traitent l'information grâce à des bases et à des outils ;
 - le savoir-pourquoi, des analystes et des managers qui interprètent et qui rendent pertinentes les informations grâce à des réseaux ;
 - le savoir comment qui est détenu par des compétences collectives, des communautés de pratiques et qui est exprimé par des routines organisationnelles ;
 - le savoir-qui des médiateurs et des personnes qui assurent des interfaces inter-organisationnelles et intra organisationnelles ;
 - le savoir- où, du dirigeant qui sait où accéder à la source informationnelle la plus pertinente, notamment lorsqu'il s'agit des informations grises ou noires.

Ainsi donc, le processus d'IE existe dès lors que des individus compétents sont organisés en communautés et interagissent pour identifier, pour traiter, pour diffuser et pour transformer l'information en connaissances et en innovation. Favorisé par les dirigeants, le capital social tisse des liens d'échange entre les différentes couches de l'organisation.

II. CONTEXTE ECONOMIQUE : *globalisation, digitalisation et dérégulation de l'économie.*

2.1. Mondialisation et globalisation de l'économie

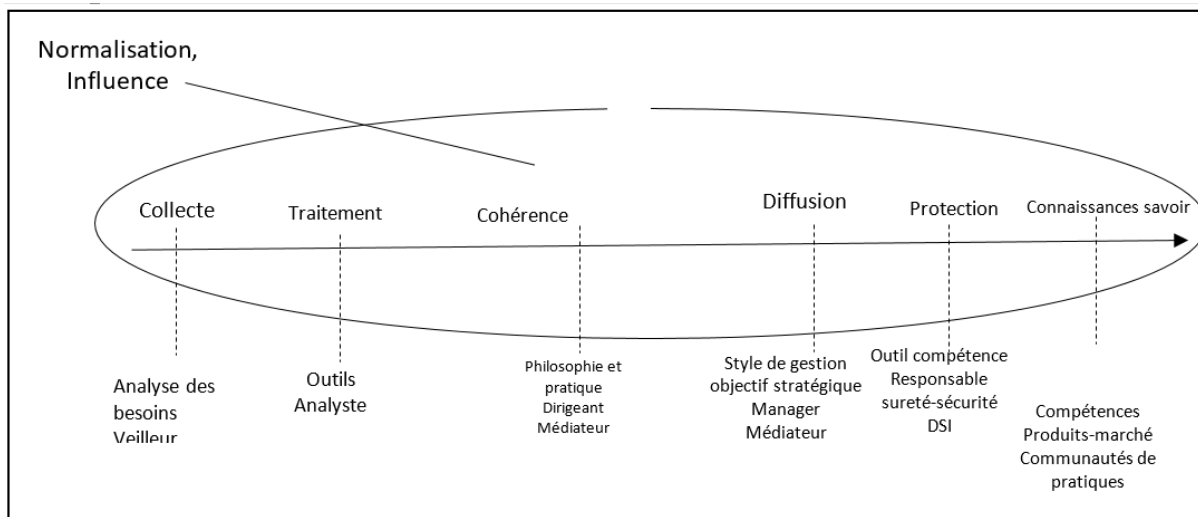
Le processus de mondialisation, qu'on peut définir comme l'intégration des nations dans un espace économique mondial, n'est pas nouveau. Il résulte de l'intensification des échanges internationaux, pour certains, de décisions politiques visant à lutter contre le protectionnisme, pour d'autres, ou encore du progrès technique dans les moyens de transport et de communication. Le

phénomène de constitution d'une « économie monde » s'observe autour de la Méditerranée dès l'empire romain, puis s'accroît au XV^e siècle avec les grandes découvertes et le commerce de la soie, des épices et de l'encens⁵.

Ponctué de plusieurs phases depuis la Révolution industrielle de la fin du XIX^e siècle, le processus d'intégration à l'échelle mondiale des économies nationales est loin d'être linéaire : la Première Guerre mondiale et la dépression des années 1930 ont suscité un retour au protectionnisme et à la fragmentation des marchés. Ensuite, la guerre froide fige le monde autour des deux blocs opposés durant près d'un demi-siècle, si bien que le volume du commerce international ne retrouvera son niveau d'avant la Première Guerre mondiale que dans les années 1980. L'OCDE propose ainsi un découpage de la mondialisation en trois phases :

- l'internationalisation, depuis les XIX^e siècles, correspond au développement des flux d'exportation, renvoie à l'orientation stratégique des entreprises visant l'expansion de leurs activités au-delà des frontières de leurs pays d'origine ;
- la transnationalisation, depuis la Seconde Guerre mondiale, fait référence à l'intensification des flux d'investissements directs à l'étranger et de l'implantation des entreprises hors de leurs frontières d'origine ;
- la globalisation, depuis les années 1980, correspond à l'intégration de marchés dont les frontières géographiques et/ ou économiques étaient, jusque-là, disjointes. Elle se traduit par la mise en place de réseaux de chaîne de valeur à l'échelle mondiale.

Figure 1 - Aspect du processus d'IE dans une entreprise



Source : Guilhon, A (2003)

Le processus d'IE est vu comme une véritable démarche structurante dans l'entreprise où elle n'est pas totalement déployée dans toutes les organisations. Selon leur taille ou les secteurs auxquels elles appartiennent, l'IE est plus au moins morcelée : dans les PME, par exemple, on éprouve beaucoup de mal à développer un processus complet d'une IE⁶.

Pour bien y parvenir, l'IE s'appuie sur la formation des cadres en recourant aux cabinets de conseil en cette matière. Les grandes entreprises, qui ont fait l'objet d'une particulière attention des différentes politiques publiques, ont entrepris beaucoup de démarche structurée en leur sein, notamment, pour faire face à la globalisation et à la concurrence internationale.

⁵ BRAUDEL, F, *Civilisation matérielle, économique et capitalisme, XV^{ème}-XVIII^{ème}-Siècle*, 1979, Ed. IGF, 2000, p.128..

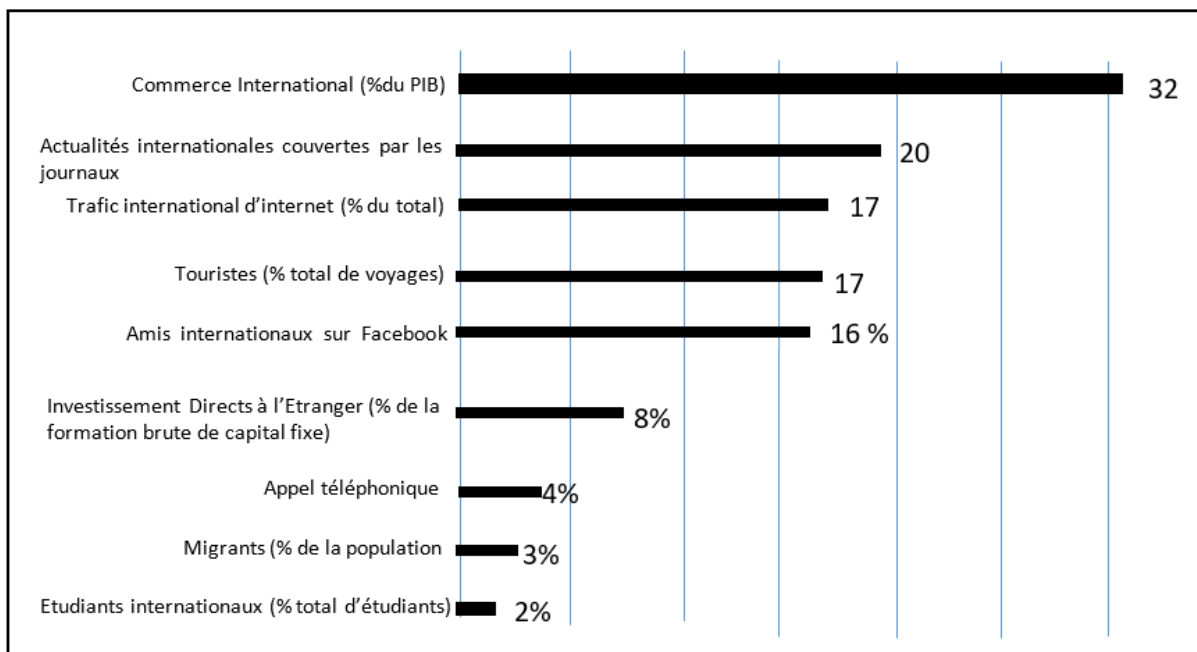
⁶ L'INHESJ et l'IHEDN sont deux établissements publics en France et qui sont placés sous la tutelle du Premier Ministre. Ils ont la mission de former, de sensibiliser et de fournir de l'expertise en matière de sécurité, de justice et de défense.

Curieusement, les entreprises qui assurent les différentes étapes du processus d'IE le font plutôt implicitement, presque par bon sens (exemple de Mécaplast qui est une entreprise du secteur automobile basée à Monaco et qui a mis en place une démarche d'IE fragmentée en fonction des besoins ou des urgences auxquelles elle a été confrontée : faire de la veille lorsqu'elle s'est lancée dans la R&D, lobbying lorsqu'elle a décidé de s'installer en France et de racheter des usines, protéger ses systèmes d'information et ses brevets lorsqu'elle a grandi et s'est implantée à l'étranger).

En effet, il existe trois grandes étapes dans un processus d'IE mais que ces différentes étapes sont reliés entre elles selon le niveau de maturité et du secteur de l'entreprise :

- la veille, collecte de l'information grâce à des outils et à des réseaux ;
- la protection et le partage grâce à des outils et à des lois des politiques concernant les RH ;
- l'influence s'occupe des normes et les influenceurs reconnus sont des journalistes, les médias (les réseaux sociaux).

Figure 2 - Relativisation de la globalisation en quelques chiffres



Source : Ghemawat, 2014

Ces différents chiffres contenus dans la figure ci-dessus nous donnent l'opportunité de nous interroger sur les barrières qui s'érigent face à l'intégration et, plus particulièrement, sur la notion de distance. Pankaj Ghemawat propose ainsi de mesurer la distance « psychique » entre deux pays selon quatre dimensions :

- la distance culturelle (langues, religions, normes sociales, etc.) ;
- la distance administrative (différence dans les institutions politiques, légales, monétaires, etc.) ;
- la distance géographique (frontières communes, accès différentiels de PIB par habitant ; la distance par rapport au coût et à la qualité des ressources, de compétences, etc.). Ces quatre dimensions définissent le modèle CAGE (Culture, Administratif, Géographie, Economie) et permettent d'expliquer l'effet des variables énoncées ci-dessus sur l'intensité des échanges internationaux.

Ces quelques données montrent, avant tout, que des échanges internationaux et donc l'intégration des marchés restent très dépendants de variables relatives à la notion de distance. Notamment, si les variables géographiques (distance géographique, frontières communes, accès à l'océan) et économiques (PIB par habitant) ont un impact relativement faible, il s'observe le fait que

les facteurs culturels (langue commune) et politico-administratifs (politique économique commune, bloc régional commun, monnaie commune) influencent largement l'intensité des échanges transfrontaliers.

La dimension locale des flux internationaux (commerce, finance, information et personnes) contraste avec l'idée d'une globalisation totale ou avec celle d'un monde « plat » sans frontière.

Tableau I. Impact de la distance sur les échanges internationaux selon le modèle CAGE

Attributs de la distance	Impact sur le commerce International (%)
Distance géographique (augmentation de 1%)	-1,1
PIB par habitant (augmentation de 1%)	+ 0,7
Accès à l'océan	+50
Frontières commune	+80
Langue commune	+200
Politique économique commune	+300
Bloc régional économique commun	+330
Monnaie commune	+340

Source : Ghemawat, 2014

Ainsi que le renseignent les données relatives aux échanges intra régionaux d'après le modèle CAGE, c'est-à-dire les échanges commerciaux au sein des blocs géographiques qui sont relativement homogènes, témoignent d'un degré élevé d'intégration. Comme on le voit sin bien, la globalisation dessine les contours d'un monde multipolaire, par opposition au monde bipolaire de la guerre froide, caractérisé par la multiplication de grandes puissances économiques au sein des zones régionales de libre- échange relativement homogènes et intégrées.

Les grandes puissance économiques traditionnelles -les Etats Unis, l'Europe, le Japon sont relayer au rang des pays « mature » à faible taux de croissance, alors que les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) et les « NextEmergingMakerts » (Bangladesh, Corée du Sud, Egypte, Indonésie, Iran, Mexique, Nigeria, Pakistan, Phillipine, Turquie, et Vietnam) représentent 55% de la richesse et 80 % de la croissance mondiale, d'ici à 2025.

2.2. La digitalisation comme reflet d'une économie de la connaissance

La digitalisation ou la numérisation est définie, au sens large, comme l'intégration des technologies digitales dans la vie de tous les jours, ou au sens strict comme la conversation d'une information ou d'un signal électrique en données numérique. Unanimement qualifiée aujourd'hui de « troisièmes révolution industrielle », la digitalisation a pris son véritable dès l'aube de la seconde moitié des années 1990, avec l'avènement de l'internet. A l'instar des deux précédentes Révolutions, celle de la fin du XVIII^e siècle avec l'invention de la machine à vapeur, et celle de l'électricité à la fin du XIX^e siècle, la révolution numérique est en train de transformer radicalement l'ensemble de la chaîne de valeur des entreprises, leur modèle économique de création de valeur, on peut penser notamment à l'émergence de l'économie collaborative qui est basée sur le partage des ressources et des connaissances et qui capable de restructurer des secteurs entiers d'activités et qui peut s'étendre même bien au-delà de l'économie.

Aujourd'hui, c'est toute la société globale qui est touchée par un nouveau cycle de destruction créatrice : « la croissance rapide des technologies de l'information et de la communication ainsi que l'innovation dans les systèmes numériques sont à la base d'une révolution qui bouleverse de fond à comble et radicalement nos modes de pensée. Cette "révolution numérique" nous ouvre de nouvelles perspectives dans la création du savoir, entre autres, en matière de l'éducation et dans la diffusion de l'information, modifiant en profondeur la

façon dont les pays du monde gèrent leurs affaires commerciales et économiques, administrent la vie publique et conçoivent leur engagement publique »⁷.

Au niveau microéconomique, la digitalisation appelle l'ensemble des entreprises à se transformer afin de tirer avantage des opportunités qu'elle offre, plutôt que de la subir. Cette transformation digitale est au cœur des stratégies d'entreprise actuelles, ainsi qu'en témoigne une étude menée conjointement par Capgemini consulting et le MIT, pour lesquels les entreprises les plus « matures » sur le plan numérique démontrent des performances financières supérieures de 26 % par rapport à la moyenne de leur secteur. En particulier pour les PME, dont les ressources humaines sont limitées. La digitalisation facilite le développement rapide à l'international grâce à l'exploitation des plateformes commerciales en ligne et autres TIC. Il s'agit à la fois d'adapter le fonctionnement des entreprises aux évolutions des comportements des consommateurs et d'optimiser les structures des coûts par l'automatisation et la dématérialisation.

A l'échelle macroéconomique, le développement de TIC est une source de croissance pour les Etats (5,5 % du PIB de la France, selon une étude du cabinet McKinsey). Pour les consommateurs, ce développement permet des gains de pouvoir d'achat (13 milliards d'euros annuels, soit environ 20 euros par internaute et par mois, selon la même étude), qui résultent : (i) d'une transparence accrue sur les prix, exerçant une pression à la baisse, aussi bien en ligne que dans le commerce traditionnelle pour certaines catégories de produits, une baisse qui atteint 25 % ; et de revenus additionnels procurés par les plateformes de mise en relation entre particuliers "C2C", par exemple, les sites Internet permettant d'échanger des biens neufs ou d'occasion.

Le bénéfice que retire le consommateur du numérique découle également de la valeur d'usage des services gratuits offerts par Internet (recherche d'information, divertissement, géo localisation, etc.), ainsi que l'accès à une plus grande variété de produits ». Dans le processus de destruction créatrice en marche, les technologies numériques génèrent des gains de productivité importants et favorisent la création de nouveaux emplois (1,5 million en France, selon McKinsey), mais pourraient affecter, à différents niveaux, près de 50 % des métiers existant aux Etats-Unis. Certains parlent alors « d'ubérisation » de l'économie pour qualifier un processus plus large de la dématérialisation de l'économie, qui prend trois principales formes que sont :

- la transformation de bien matériels en bien numériques, notamment dans les médias (livres, films, musiques, etc.) ou encore la monnaie ;
- l'augmentation de la valeur des biens matériels par l'optimisation de leurs usages ou de leurs modes de commercialisation, notamment, au travers le commerce ou à travers des objets connectés ;
- le transfert du potentiel de création de valeur des actifs matériels vers les actifs intangibles, de telle sorte que selon les secteurs d'activités, 50 à 80 % de la valeur des entreprises et des richesses produites proviennent des actifs immatériels tels que la marque, la culture, les réseaux, les savoir-faire, etc.

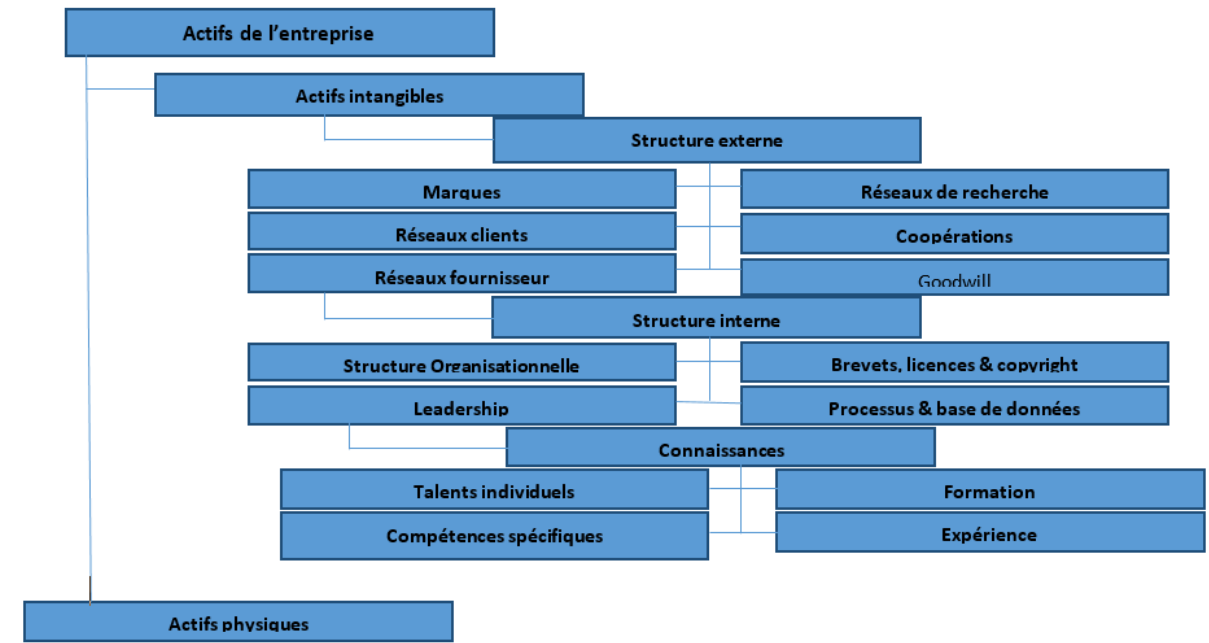
La numérisation accélère donc la dématérialisation de l'économie qui est traduite à son tour par un déplacement des sources de création de valeur depuis le capital matériel vers le capital immatériel de l'entreprise. La figure 3 ci-dessous décrit le capital immatériel de l'entreprise regroupé en trois catégories, les actifs, la structure externe, les actifs de la structure interne et les connaissances.

⁷ Mc KINSEY, « The glittering power of cities for luxury growth », in *SMSI*, 2014.

⁸ The Digital advantage, leading digital, par Harvard Business Review Press, 2015.

⁹ Mc KINSEY, Accélérer la mutation numérique des entreprises : un gisement de croissance et compétitivité pour la France, 2004b, p.1.

Figure 3 : les actifs intangibles de l'entreprise



Source : réalisée par Dibiaggio

La figure ci-contre constitue un découpage. En tant que telle, elle atteste si bien que les actifs intangibles concernent toutes les entreprises de tous les secteurs d'activités et donc pas uniquement ceux des services par opposition aux secteurs industriels comme on pourrait le croire. Aujourd'hui, la part des investissements en actifs intangibles dans le PIB est nettement supérieure à celle des actifs physiques, tous secteurs confondus.

Ce processus de dématérialisation concerne tous les secteurs d'activité et accélère l'avènement de ce qui est désormais convenu d'appeler l'économie de la connaissance de laquelle l'essentiel de la création de valeur et la source principale de compétitivité des entreprises proviennent de la création et de l'exploitation de connaissances. Mais les propriétés économiques de la connaissance en font néanmoins un actif difficile à gérer⁸.

2.3. Régulation, dérégulation et ré-régulation de l'économie

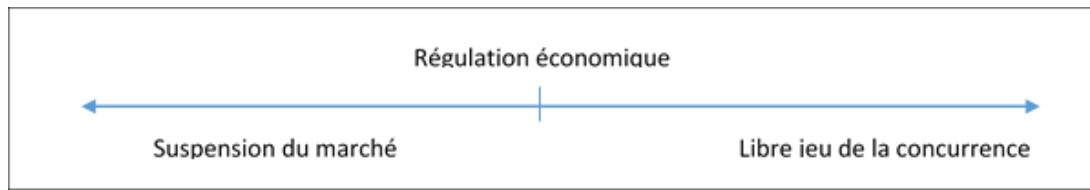
2.3.1. De la régulation de l'économie

A l'intersection du droit, des sciences politiques et de l'économie, la régulation économique apparaît comme une réponse intermédiaire aux défaillances des systèmes totalement administrés. De ce fait, elle s'inscrit donc entre deux extrêmes : le libre jeu de la concurrence non contrôlée et la suspension du marché par l'Etat qui gère la production et la fourniture de biens et services.

2.3.2. De la dérégulation de l'économie

Un processus de libération, ou dérégulation de l'économie est une décision politique qui consiste à déplacer le curseur de la régulation le plus possible dans la direction du jeu concurrentiel. Autrement dit, la dérégulation vise à limiter l'intervention de l'Etat dans les échanges marchands, afin d'y introduire plus de concurrence et surtout pour redynamiser les marchés par l'innovation, la guerre des prix et l'augmentation du surplus collectif.

¹⁰ DIBIAGGIO, L et MESCHI, P-X., *Le Management dans l'économie de la connaissance : des clés pour comprendre les nouveaux modèles*, Paris, Pearson, 2010, p.256.

Figure 4-La régulation économique

Source : Dumez et jeune maître, 2004b

En pratique, une régulation économique ne se traduit pas comme on pourrait le croire, par la suppression pure et simple des cadres de régulation préexistants, mais plutôt par leur transformation. On peut résumer le contenu de ces transformations en quatre principes clés, dont les modalités de mise en œuvre peuvent varier d'une industrie ou d'un pays à l'autre. De ces principes, nous retenons :

- l'ouverture de la concurrence des secteurs d'activités historiquement réservés à des monopoles publics, comme la poste et télécommunication ainsi que le secteur de l'énergie ou du transport. Cette ouverture se traduit par la suppression des barrières légales empêchant l'entrée de nouveaux concurrents ;
- le démantèlement des monopoles historiques verticalement intégrés qui sont souvent accompagnés d'une privatisation au moins partielle de l'entreprise. Il consiste à séparer verticalement les activités de monopole naturel qui sont généralement contrôlées par l'Etat et des services et de production qui deviennent des activités concurrentielles ;
- la mise en place d'une régulation économique indépendante, qui consiste à séparer, sur le plan institutionnel, l'activité de régulation de la sphère politico-administrative ;
- la dérégulation est donc une forme de (ré) régulation des activités économique qui se développe dans le but de séparer le politique (minimiser l'intervention de l'Etat...) de l'économique (...sur les marchés), tout en veillant au bon fonctionnement des activités économiques et commerciales au sein d'un secteur en particulier.

CONCLUSION

Au terme de cette étude axée sur l'Intelligence économique, nous avons consacré l'essentiel de notre réflexion sur ce nouveau concept, en élucidant comment il a émergé dans les entreprises en même temps que nous avons défini ce processus d'IE ainsi que les activités qu'elle accompagne en cernant la politique publique qui doivent l'accompagner.

Ainsi l'IE et toutes ses dimensions sont actuellement en train de faire émerger des dizaines de nouveaux métiers autour de la maîtrise de l'information et de sa connaissance dans les entreprises et dans les organisations. En mettant l'intelligence humaine, le raisonnement, le croisement de l'information au service des outils qui les captent deviennent, plus que jamais, incontournables.

Concluons en relevant que l'interaction *homme-machine* a pris une toute nouvelle dimension qui n'est plus du ressort de la dialectique du maître et de l'esclave, mais plutôt du ressort d'une compétence fondée sur la sagesse, la collaboration et le respect. La performance sera durable ou ne le sera plus, car l'IE produit, à cet effet, des talents de l'économie globale et la digitalisation de la connaissance future qui porteront ce changement paradigmatique vers des horizons jusque-là insoupçonnés.

BIBLIOGRAPHIE

- ANTIPOLIS, S., *Territoire d'avenir*, Paris Audacia, 2009.
- BAIN, J., « Les cadres d'analyse de chaînes globale Généalogie et discussion », in *Revue française de gestion*, Paris, 2/2010 (n°201).
- BRAUDEL, F., *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e -XVIII^e siècle*, 1979, Reed. LGF, 2000.

- CARAYON, B., *Rapport qui alerte le gouvernement sur la protection des Entreprise*, Paris, L'Harmattan, 2014.
- ELHIAS et MOINET, *100 mission d'intelligence économique*, Paris, L'Harmattan, 2015.
- GUILHON, A. et MANNI, C., « *Le cas de Mecaplast* », dans *de l'IE à l'économie de la connaissance*, Paris, Economica, 2003.
- MAITRE, H., « *Intelligence économique et Stratégie des entreprises* », in *Documentation française*, 1994.
- MANOIR, T. (du), *Intelligence économique, utiliser toutes les ressources du droit*, Paris, Edition d'organisation, 2001.
- OVIATT, B.M. et DOUGALL, P.P., « *Toward a Theory of international new ventures* », in *Journal of International Business Studies*, vol 25, N° 1 (1st Qth, 1994).